

Nouvelle-Ecosse, ayant chacune une ou deux chambres législatives et un lieutenant-gouverneur qui représente la couronne d'Angleterre, formant toutes ensemble une Confédération qui est sous l'autorité de deux chambres et du gouverneur général, représentant la Couronne.

En 1870, l'immense Ouest canadien, comprenant la colonie d'Assiniboia, la Terre de Rupert et le grand bassin d'Athabaska-Mackenzie, c'est-à-dire un territoire aussi étendu que sept ou huit fois la France, entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses, fut annexé au Dominion du Canada, et forma la province de Manitoba et les territoires de l'Assiniboia, de la Saskatchewan, de l'Alberta, etc., dont la plus grande partie a été tout récemment, en 1904, érigée en deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan.

Avant l'établissement de la Confédération canadienne, les Canadiens-Français formaient des paroisses prospères dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et même l'Ontario. Au moment du transfert de la colonie d'Assiniboia et de la Terre de Rupert au Canada, la population de langue française était dans ces pays à peu près en nombre égal à la population de langue anglaise. Après l'établissement de la Confédération et l'annexion de l'Ouest, les Canadiens-Français continuèrent à se développer dans toutes les provinces. Sans doute l'immigration apporta au Manitoba, puis ensuite dans les territoires, des flots de colons anglais ; mais de nombreuses et puissantes paroisses canadiennes-françaises furent établies, d'abord dans le Manitoba, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Léon, Saint-Alphonse, Fannystelle, Saint-Hyacinthe, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Claude, etc., puis aussi dans la Saskatchewan et l'Alberta, Saint-Louis, Domremy, Morinville, etc., etc.

En certaines régions, la race française d'Europe et même les populations belges ou suisses de langue française apportèrent un appoint appréciable à la colonisation ; mais à peu près partout, la race canadienne-française a été l'élément principal des colonies de langue française, autant par le nombre que par la qualité.

Dans l'Ouest, comme sur les bords du Saint-Laurent, comme aux Etats-Unis, la race française s'étendit et se développa dans